

La Ville de Paris et le monde du logement signent une charte pour une meilleure gestion des déchets

Ce lundi, Mao Peninou, Antoinette Guhl et Ian Brossat, adjoints à la Maire de Paris, ont signé une charte avec les gestionnaires d'immeubles et les entreprises de services aux résidents, pour développer un corpus de bonnes pratiques en matière de gestion des déchets. Cette charte permettra d'établir une série d'objectifs ambitieux et partagés en matière de gestion des déchets.

Alors que seulement 20 % des déchets des Parisien.ne.s sont aujourd'hui recyclés, l'augmentation significative du tri à Paris est un impératif, principalement dans les immeubles d'habitation. Aujourd'hui, 50 % du contenu du bac vert est composé de matériaux recyclables et chaque année, ce sont plus de 400 000 tonnes supplémentaires de déchets qui pourraient être recyclés si le tri était fait.

Engagée dans une stratégie durable, la Ville de Paris s'associe aujourd'hui à l'ensemble des acteurs du logement pour l'amélioration de la gestion des déchets des ménages afin de réduire leurs quantités et de maximiser leur recyclage. Les bailleurs sociaux publics et privés, gestionnaires d'immeubles, entreprises de services aux résidents (Paris Habitat, RIVP, ELOGIE SIEMP, Groupe 3F, ICF Habitat, Fondation Madame Jules Lebaudy, COVEA Immobilier, FONCIA, Cabinet Loiselet-Daigremont, Entreprise Utile et Agréable) s'engagent ainsi pour établir des engagements réciproques permettant de simplifier le tri : diffusion des informations, facilitation de l'accès au tri dans les immeubles, optimisation des services de collecte, formation des cadres et agents de terrain des partenaires, instance de rencontres régulières.

La Ville de Paris a commencé à déployer en 2016 son Plan de relance du tri que Citéo (ex-Eco-Emballages), a décidé de massivement soutenir. Alors que les résultats obtenus ont d'ores et déjà dépassé les objectifs du Plan de relance (l'augmentation de 10 000 tonnes recyclées supplémentaires fixée pour fin 2018 a été atteinte avant fin 2017), la Ville prolonge son travail de fond en réunissant l'ensemble des parties prenantes du monde du logement pour diffuser la culture du tri et faire que le tri devienne une évidence du quotidien. Parallèlement à des actions de sensibilisation et à la multiplication des outils de tri mis à disposition des Parisiennes et des

Parisiens (colonnes à verre, bacs de tri, Trilib'...), un dialogue avec les acteurs du logement a été conduit afin de promouvoir ensemble une approche responsable du déchet et de la décliner en actions simples et pratiques. La chaîne qui permet le recyclage commence avec l'écoconception des produits et connaît une étape cruciale au cœur de la vie quotidienne de chacun, dans son logement, là où le geste de tri est chaque jour opéré.

Contact presse : Chloé Humpich / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61